



Plan d'action de gestion
Rapports du Bureau du vérificateur général du Canada
Rapport 6 — La Surveillance des Eaux Arctiques
 La date de publication prévue: le 15 novembre 2022

Le rapport complet Rapport 6 – La surveillance des eaux arctiques se trouve [ici](#)

Recommandation de l'audit	Réponse ministérielle	Actions prévues	Description du résultat final attendu	Secteur responsable de l'action/point de contact	Date de mise en œuvre prévue du PAG
<p>Recommandation 1: La Défense nationale, Transports Canada, Pêches et Océans Canada et la Garde côtière canadienne, en travaillant ensemble, devraient prendre des mesures concrètes pour combler les lacunes de longue date en matière de connaissance du domaine maritime de l'Arctique, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'incapacité de suivre les navires de manière 	<p>Recommandation acceptée. La Défense nationale, Transports Canada et Pêches et Océans Canada et la Garde côtière canadienne continueront de prendre des mesures pour réduire les lacunes en ce qui concerne la connaissance du domaine maritime de l'Arctique, les restrictions des capacités de surveillance existantes, y compris celles des petits navires et les barrières à l'échange d'information. Nous adopterons une approche fondée sur les risques pour la connaissance du domaine maritime de l'Arctique comme nous le faisons pour les côtes Est et Ouest, les Grands Lacs et la voie maritimes du Saint-Laurent. Dans le cadre du Protocole de communication de renseignements du Centre des opérations de la sûreté maritime (COSM) et de l'examen par un tiers du COSM, nous intégrerons des mesures pour déterminer les lacunes dans la</p>	<ol style="list-style-type: none"> Compléter la Stratégie en matière de connaissance du domaine maritime (CDM). Lancer le projet pilote CDM à flot Compléter la Stratégie de sécurité maritime dans l'Arctique, une initiative interministérielle comprenant des partenaires clés en matière de sécurité comme le MDN, la GRC, l'ASFC, la GCC et TC, dans le cadre de l'initiative plus large du GTISM visant à renforcer les efforts de sécurité maritime à travers le Canada. Compléter l'examen par un tiers, qui concentrera ses efforts sur l'analyse des 	<ol style="list-style-type: none"> Le principal objectif de la GCC par rapport au COSM est de fournir une CDM. La stratégie décrira le rôle de la GCC au sein des COSM et décrira les capacités, les outils et les technologies de CDM de la GCC L'objectif de ce projet pilote est d'étendre la composante COSM de la GCC et la production de CDM aux navires et COSM de la GCC en vue d'améliorer les capacités de CDM sur l'eau 	Secteurs responsables : <ul style="list-style-type: none"> Garde côtière canadienne – Opérations 	<ol style="list-style-type: none"> Ébauche de la stratégie de la GCC en matière de CDM, octobre 2023 Projet pilote de CDM à flot, été 2023 Une ébauche de la Stratégie de sécurité maritime dans l'Arctique sera présenté en janvier 2023, ce qui permettra une consultation plus large des partenaires non gouvernementaux.



<p>continue et d'identifier les navires qui n'émettent pas de signaux;</p> <ul style="list-style-type: none"> les obstacles qui entravent la communication et l'intégration efficaces de l'information pertinente sur la circulation des navires dans les eaux arctiques 	<p>surveillance, l'évaluation et la production de rapports sur la connaissance du domaine maritime et la voie à suivre concernant la flexibilité opérationnelle, les options et les outils. Les obstacles législatifs, réglementaires et autres seront considérés dans les efforts de renouvellement. Les stratégies de mise en œuvre sur la connaissance du domaine maritime et la sûreté maritime dans l'Arctique du Groupe de travail interministériel sur la sûreté maritime concentreront davantage nos efforts collectifs visant l'élaboration d'une approche de gestion du risque qui définit les risques importants et les mesures d'atténuation correspondantes. Nous préparerons des plans d'action qui identifieront clairement nos responsabilités respectives à cet égard.</p>	<p>fonctions et des résultats actuels des COSM dans le but de cibler les lacunes existantes et potentielles qui ont une incidence sur la capacité des COSM à fournir une CDM.</p> <p>5. Achever les essais de nouveaux outils de CDM (par exemple Purple Trac et OCIANA), qui ont le potentiel de combler les lacunes de longue date en matière de CDM dans l'Arctique, en vue de réviser et d'affiner les exigences en matière de CDM.</p>	<p>3. La Stratégie de sécurité maritime dans l'Arctique fournira les objectifs relatifs à la sécurité dans l'Arctique pour les 15 prochaines années. L'objectif de la Stratégie de sécurité maritime dans l'Arctique est de protéger les intérêts du Canada en matière de sécurité maritime contre une série de menaces dans le domaine maritime mondial afin de garantir la liberté de navigation et de protéger les citoyens, les infrastructures, les transports, l'environnement et les ressources marines. Le sous-comité a examiné les capacités canadiennes, ciblé les lacunes et proposé des solutions qui correspondront aux objectifs que les ministères pourront</p>		<p>4. Une demande de propositions pour l'examen par un tiers a été envoyée le 19 octobre. L'examen des propositions débutera en novembre 2022 et sera terminé d'ici décembre 2023.</p> <p>5. Les essais OCIANA ont débuté en octobre 2022 et se termineront en novembre 2022. Les essais de la plateforme P-TRAC se sont terminés en septembre 2022.</p>
---	---	---	---	--	--



			<p>atteindre pendant la durée de cette stratégie, soit par leurs propres moyens, soit par une forte collaboration interministérielle. Ces objectifs seront décrits dans un plan d'action détaillé</p> <p>4. L'examen par un tiers permettra d'élaborer des options et de formuler des recommandations qui amélioreront l'efficacité générale des COSM à long terme. Ces options et recommandations seront présentées dans un plan d'action détaillé</p> <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none">• Plan d'évaluation des Centres des opérations de la sûreté maritime• Outils de collecte et d'analyse des données (p. ex., guides		
--	--	--	--	--	--



			<p>d'entrevue, guides de groupes de discussion, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation PowerPoint décrivant les résultats préliminaires ou conclusions • Rapport d'évaluation final et recommandations <p>Des travaux facultatifs pourraient être requis à la suite de l'examen, qui porteront sur l'un ou les deux aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un plan d'action et de mesures visant à mettre en œuvre et à rendre opérationnelles les recommandations de l'examen <p>Explorer en profondeur une ou plusieurs des</p>		
--	--	--	---	--	--



			recommandations ou questions ciblées en vue d'élaborer une voie à suivre pour traiter le problème en question		
<p>Recommandation 2: Pour remédier aux retards dans la livraison d'équipement pour remplacer et améliorer les capacités fédérales clés utilisées pour la surveillance maritime dans l'Arctique canadien, et pour atténuer le risque que plusieurs types d'équipement cessent de fonctionner avant qu'ils puissent être remplacés, la Défense nationale, Transports Canada, Pêches et Océans Canada, la Garde côtière canadienne et Services publics et Approvisionnement Canada devraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • établir les possibilités et 	<p>Recommandation acceptée. La Défense nationale, Transports Canada, Pêches et Océans Canada et la Garde côtière canadienne et Services publics et Approvisionnement Canada conviennent qu'il est important d'acquérir du matériel en temps opportun et de gérer les risques liés aux capacités concernant la surveillance des eaux arctiques.</p> <p>Pêches et Océans Canada et la Garde côtière canadienne. Comme nous l'avons déjà souligné, le Plan d'action de gestion élaboré en réponse à l'audit de la Stratégie nationale de construction navale (SNCN) en 2021 aborde un certain nombre de questions clés afin de s'assurer que les futurs navires de la Garde côtière canadienne (GCC) destinés à soutenir la surveillance maritime dans l'Arctique canadien soient livrés en temps opportun. De concert avec Services publics et Approvisionnement Canada et sous les auspices de la SNCN, des mesures ont été mises en place pour cibler les lacunes potentielles en matière de capacité d'équipement et des mesures</p>	<p>Aucun PAG n'est nécessaire pour donner suite à cette recommandation, car elle a déjà été traitée par le précédent PAG de l'audit de la SNCN du BVG, qui est déjà en place et fait l'objet d'un suivi.</p>		<p>Secteurs responsables :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Garde côtière canadienne - Construction navale et matériel 	



<p>prendre des mesures pour acquérir des équipements en temps opportun;</p> <ul style="list-style-type: none">• élaborer et approuver des plans d'urgence pour faire face au risque d'avoir des capacités de surveillance réduites si des satellites, des navires ou des aéronefs clés cessent de fonctionner avant d'être remplacés.	<p>d'atténuation ont été mises en place pour combler les lacunes, comme le programme de prolongement de la vie des navires, l'acquisition de brise-glaces provisoires, l'affrètement de navires commerciaux et l'expansion de la SNCN pour inclure un troisième chantier naval. Ces mesures s'ajoutent à celles identifiées dans le Plan d'action de gestion de la SNCN. Cet ensemble de mesures proactives, combiné aux projets d'acquisition de nouveaux navires de la GCC, constitue le plan de renouvellement de la flotte de la GCC et vise à fournir une approche axée sur les capacités de la future flotte de la GCC capable de naviguer dans l'Arctique, plutôt qu'un plan direct de remplacement d'un navire pour un autre.</p>				
---	---	--	--	--	--